

L'architecture monumentale des années trente en Algérie : la construction des marchés ou l'analyse d'une opération d'expérimentation.

*Kbeira FENINEKH**

Introduction :

La fin du XX^e siècle est marquée par le développement d'une architecture monumentale et des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC). Dans ce contexte émergent des grandes œuvres de styles et d'intentions différentes illustrant un événement (stade) une architecture du président (le sanctuaire des Martyrs à Alger) du Prince (la Grande Mosquée de Casablanca). Tous ces édifices s'imposent par leur originalité, leur volumétrie et leur monumentalité, marquant la fin d'une ère (mouvement moderne...) et ouvrant de nouveaux débats sur l'architecture monumentale dans la ville.

Que représentent ces nouveaux projets, ces nouvelles tendances architecturales ?

En outre, quelle symbolique politique attribue l'Etat à la restauration d'édifices prestigieux légués à la postérité (palais, mosquées, églises,...) et plus encore aux constructions ambitieuses contemporaines (stades, musées...)?

Les constructions en dur ont-elles encore une place ? Sont-elles d'actualité face au déferlement des images virtuelles ?

Enfin, le moment est-il venu de jeter un regard critique sur les diverses facettes de la monumentalisation en cours de l'espace public?

* Architecte-urbaniste, département d'Architecture, U.S.T. Oran / chercheur-associé au CRASC.

Les axes proposés à l'analyse se rapportent à la problématique du monument (histoire contemporaine) et à son rôle dans la (re) construction d'une symbolique collective (locale, nationale, internationale), dans un contexte de mondialisation et de développement des N.T.I.C.

L'objet de cette analyse est d'évoquer une étape décisive dans l'évolution de la conception d'un espace commercial, le marché dans la ville d'Oran, durant la colonisation française. L'architecture monumentale qui le caractérise était, nous semble-t-il, un ferment du développement, une valeur politique et médiatique, un moyen de domination.

Nous présentons ici les initiatives de cette monumentalité lancées par l'administration française dès 1835 dans le cadre de sa politique de colonisation, mais nous examinons en amont l'état de fait de l'espace commercial dans la société pré coloniale. Par la même, une lecture des marchés couverts, permettra de déduire quelques enseignements quant à l'architecture d'une société.

La plupart des marchés couverts de la ville d'Oran sont hérités de la période coloniale : le marché Michelet, le marché du Plateau Saint Michel, les Halles Centrales...

Ce sont de grandes structures qui se distinguent par l'utilisation de coques, de formes modernes, de poutres en arc de grandes portées en béton. Devant de telles manifestations de style, la question se pose de savoir quels en étaient les motifs ?

Présentation générale de la ville d'Oran et de ses marchés

Oran est une ville méditerranéenne, la capitale de l'ouest algérien et un pôle d'échange important où le commerce constitue la fonction principale et les marchés jouent le rôle de régulateurs économiques.

L'occupation du sol à Oran est à dominante urbaine. La forme générale de la ville est radio - concentrique structurée par un ensemble de radiales qui relient les zones Ouest aux zones Est et des pénétrantes assurant les liaisons avec le reste du territoire.

L'extension en cours se poursuit principalement vers l'Est de la ville.

Aperçu historique sur l'évolution des marchés à Oran

Entre le XVIème et le XVIIIème siècle, les places urbaines de la ville faisaient office de marchés, (Place de la Perle où se tenait le marché principal¹, place du quartier de la Marine et la Place aux Herbes). La deuxième période de l'occupation Turque (1791-1830), la ville a connu des transformations dues à l'état de ruine suite au tremblement de terre de la nuit du 8 au 9 octobre 1790. Parmi ces transformations, et aux marchés existants va s'ajouter le marché du quartier israélite qui est une place urbaine (Place Blandan), prévue pour un marché en plein air.

En 1831, Oran est occupée par les français et à cette date « *il n'existait aucun marché couvert, pas plus que dans aucune cité de la régence* »². Cette désignation de "*Marché couvert*": donnée dans la citation de R. LESPES, annonce l'introduction d'une nouvelle conception de l'espace marché.

Suite à l'augmentation de la densité de population de la ville (par l'arrivée des européens), de nouvelles transformations sont apportées à la ville et à ses marchés. On compte, en 1837, sept marchés dans la ville d'Oran, *tous en plein air* sauf une "*halle*" pour le mesurage des grains et des huiles, construite après 1830. Cette construction marque le début de l'apparition du marché couvert dans la ville d'Oran.

En 1839, un second marché pour le charbon de bois est créé place de l'Hôpital, construit en 1840 et un marché pour les bestiaux avec quelques abris en planches près de la porte Napoléon.

¹ Henri - Léon FEY, Histoire d'Oran, avant, pendant et après la domination espagnole, Ed : Adolphe Perrier, 1858, p. 224.

² René LESPES, Oran, étude de géographie et d'histoire urbaine, Coll. Du centenaire d'Algérie : 1830-1930, p. 365.

En 1844, sur la Place Oudinot est ouvert un marché aux grains et aux légumes sur un emplacement occupé auparavant par les écuries du train³

A l'image des villes européennes, la municipalité française tente de faire d'Oran, une des villes européennes de son époque. Ceci se traduit par des opérations de voirie, des travaux du réseaux d'assainissement, l'organisation du tissu urbain au tracé géométrique, l'adoption d'un urbanisme d'îlot et des réalisations de plus en plus importantes.

Le 5 Juin 1845, inauguration « *enfin* »⁴ du premier marché "abrité" (c'est à dire couvert) appelé "*parallélogramme couvert*", situé à la Place d'Orléans. Le "*parallélogramme*" annonce le modèle à partir duquel vont se réaliser les marchés couverts durant la période coloniale. Ce parallélogramme est un grand marché couvert aux fruits et légumes annexé d'une poissonnerie.

En 1867, après l'adoption du plan d'alignement définitif de la ville nouvelle, il a été décidé la construction d'un marché couvert où une activité marchande en plein air est autorisée (marché "*volant*")⁵ sur cet emplacement (en face de l'église du Saint Esprit), mais, il s'agit d'un « *emplacement qui soulève des critiques* »⁶ de fait que le principal marché de la ville doit se situer dans un lieu plus grand et plus important. Et jusqu'en 1880, les travaux n'ont pas encore commencé.

En 1871, se construit un marché couvert sur la Place Bastrana qui servait déjà de marché "volant". Ce marché « *devait devenir le*

³ Terme utilisé pour désigner les casernes s'occupant du transport militaire.

⁴ Adverbe, utilisé par R. LESPEL, pour marquer l'empressement des français à voir à Oran un marché bâti couvert et leur manque d'adaptation à la structure du souk existant alors.

⁵ "*Marché volant*" : nouvelle désignation, relevée dans les lectures historiques et donnée par les français à un espace non bâti faisant fonction de marché quotidien extérieur, nous n'avons pas trouvé d'autres descriptions quant à la morphologie et le fonctionnement de ce type de marché. Mais tout porte à croire qu'il s'agit de marchés où toutes les marchandises sont étalées sur le sol et occupant les trottoirs s'ils existent.

⁶ Eugène CRUCK, Oran et les témoins de son passé, récits historiques et anecdotiques avec plan de la ville, 1956, p. 44

principal de la ville d'Oran et faire fonction, insuffisamment d'ailleurs, de Halles centrales »⁷. La place Bastrana a donc, elle aussi, été le support de la pratique du marché avant que le marché couvert n'y soit construit.

De 1881 à 1920, la ville s'étend sur le Plateau de Karguentah autour de la Place Napoléon qui faisait fonction, en 1837, de place de marché. De nouveaux quartiers apparaissent où des marchés sont projetés en 1910. Des marchés couverts sont prévus pour le Village Nègre, dans le quartier israélite, dans le quartier Neuf, à Eckmühl, mais rien n'est encore réalisé.

Depuis les années 1920, jusqu'aux années 1950, les quartiers périphériques (Gambetta, St Eugène, Boulanger et Delmonte) sont dotés de marchés. Il s'agit encore de marchés de forme foraine.

Les autres quartiers (Lamur, Médina Djedida, Eckmühl, les Nouveaux Quartiers) comprennent des marchés qui ne sont pas encore tous, construits. L'activité marchande se déroulant sur des espaces extérieurs.

Les marchés sont répartis dans les quartiers de Gambetta, Saint Eugène, Delmonte, Lamur et Eckmühl. Si l'ensemble de ces marchés n'est pas construit, il se présente sous forme foraine et se pratique sur des trottoirs, des terrains vagues ou des places.

Il est à noter qu'à cette période, de nouveaux quartiers sont construits à Oran, ils s'agit des Quartiers Neufs, avec la rue d'Arzew, l'avenue Loubet, ... etc. avec une activité marchande sur les terrains vagues ou les trottoirs.

Une décennie plus tard (1935), la ville continue d'évoluer et la municipalité française décide d'équiper les Quartiers Neufs (qui se sont développés d'une façon rapide en regroupant les structures administratives de la ville, les nouvelles constructions, avec un style architectural, la rue Larbi Ben M'hidi, la rue de Khémisti, le boulevard de la Soummam, ...etc.) de marchés qui seront utilisés par une population exclusivement européenne. Elle émet cette

⁷ Idem., p. 317.

décision en se basant sur le constat suivant : « *Alors que les faubourgs de la ville d'Oran sont pour la plupart dotés de marchés, les Quartiers Neufs du centre bourgeois d'Oran qui comprend toutes les artères avoisinant l'Avenue Loubet, ne renferment aucun marché.* »⁸ en parlant de marché couvert. En effet, le seul marché des Quartiers Neufs « *se tenait, ..., sur la place Michelet dans des baraques construites par les marchands à même le terrain naturel* »⁹

De même le quartier du plateau St Michel, ne renfermait pas de marché bâti, mais seulement « *un ensemble de baraques lépreuses plus ou moins alignées et offrant un aspect des plus primitifs* »¹⁰

Ces baraques étaient situées sur l'emplacement actuel du marché couvert qui n'était qu'un terrain vague.

En 1934, la municipalité n'acceptant pas une situation aussi "*paradoxe*" dans la répartition des marchés dans la ville d'Oran, "*paradoxe*" aussi, selon la municipalité française, sur les aspects esthétiques, les considérations d'ordre social, les raisons d'hygiène, envisage la construction de vastes marchés couverts à caractère monumental, et dans le cadre du projet de plan d'extension de la ville révisé en 1934, le conseil municipal d'Oran décide à cette date :

- la construction du marché Michelet, (élément de repère dans le tissu urbain de par son intégration à l'ensemble des grands équipements du centre ville, sa localisation (lieu de convergence de plusieurs flux) et sa forme monumentale.

- la construction du marché St Michel (élément de repère par sa proximité à la gare avec sa forme monumentale)

- l'agrandissement des lieux et construction du marché du faubourg d'Eckmühl, car ce dernier renfermait un espace sur lequel se tenait un marché quotidien, qui n'était pas bâti, mais seulement un ensemble de baraques.

⁸ "CHANTIERS", Revue illustrée des arts et de la construction en Afrique du Nord, Ed : Le journal général - Travaux publics et Bâtiment, Alger, 1937.

⁹ idem.

¹⁰ idem.

- Réalisation de la grande structure des Halles Centrales qui doit assurer l'approvisionnement de tous les marchés de la ville.

Tous ces marchés (Michelet, Saint Michel, Eckmühl et les Halles Centrales) sont construits vers 1935.

L'architecture monumentale des marchés de l'époque coloniale

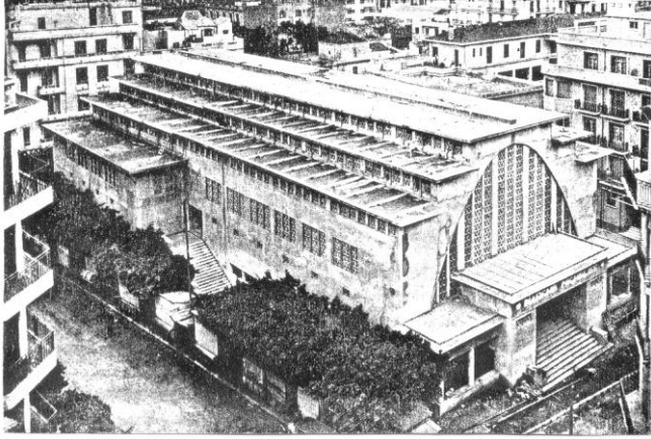
Le marché Michelet

Architecte Georges WOLFF.

Superficie : 1480 m²

Edifice construit entièrement en béton armé. La couverture est supportée par des arcs de grande portée : 18,50 m qui permettent de dégager l'espace intérieur.

Vue sur le marché Michelet¹¹



L'ossature du bâtiment est constituée par huit arcs de forme parabolique, en béton armé espacés de 7,60 m d'axe en axe.

¹¹ Source : CHANTIERS, Revue illustrée des arts et de la construction en Afrique du Nord, op.cit.

Les parois sont en voile mince en béton armé et en briques creuses. Le plancher du rez de chaussée comporte des dalles en béton armé.

Le bâtiment est composé d'un rez-de-chaussée supérieur, surélevé de 2,50 m, formant le marché proprement dit et un rez-de-chaussée inférieur de 4,10 m de hauteur sous dalle, dans lequel est aménagée la poissonnerie. Le reste de l'espace est resté non affecté lors de la construction ; « *Il devait servir d'extension de la partie supérieure, si elle s'avérait insuffisante* »¹².

Le marché est aussi équipé d'installations sanitaires (W.C toilettes, lavabos pour hommes et femmes), ainsi que de fontaines, postes d'eau et un bassin pour lavage.

Divers matériaux de construction sont utilisés :

La faïence blanche comme revêtement des boutiques de 3,60 m x 2,50 m et 2,80 m de haut.

Granito de mosaïque de marbre, pour le sol ; carrelages en carreaux de grès ; du marbre blanc pour les revêtements.

L'accès principal au marché se fait par un escalier de 4 m de large. Sur les côtés, sont aménagés des entrées de 3 m de large.

L'aménagement en escalier, suscite la question de l'opportunité de leur existence en rapport à la fonction du marché. A l'évidence, ils ne facilitent ni son accès, ni son approvisionnement. Il faut supposer que le problème ne se posait pas durant la période de réalisation du marché du fait que les colons devaient utiliser la main d'œuvre algérienne pour ce type de tâche pénible.

Sur la façade, nous avons l'utilisation de claustras, élément décoratif et technique permettant l'aération. Le marché Michelet est un projet architectural d'ordre monumental, qui est conçu, non seulement pour répondre à la fonction, mais pour exprimer un mouvement architectural et une technique.

¹² Idem.

Le marché du plateau saint Michel

Architecte Georges WOLFF.

Superficie : 1670 m²

Le marché est entièrement construit en béton armé.

Huit grands arcs espacés de 6,90 m d'axe en axe, de 19,60 m de portée et 14 m de flèche.

Les parois de cet édifice sont constituées en partie par un voile en béton armé et des murs en brique creuse.

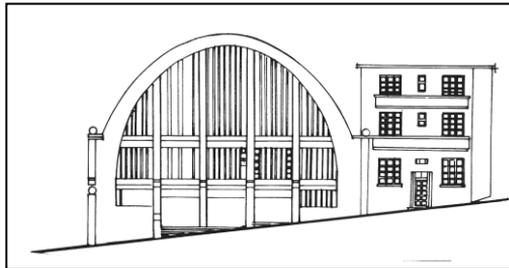
Les planchers sont en béton armé.

Ce bâtiment est constitué du marché proprement dit, d'un commissariat de police, et d'une poste avec logements de fonction. A proximité du marché existe une école. Cet ensemble d'équipements marque l'existence d'une certaine coordination dans la vision urbanistique de l'époque.

Les claustras permettent la décoration de la façade et la ventilation.

Comme le marché Michelet, le marché Saint Michel est équipé d'installations sanitaires et divers matériaux de construction sont utilisés.

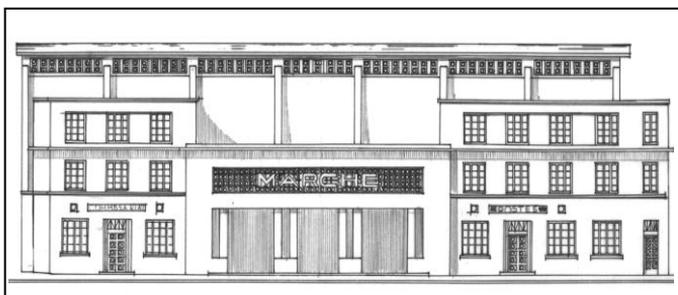
Façade ouest du marché Saint Michel¹³



¹³ Dessin repris à partir de photographie par l'auteur

L'étude des façades révèle l'existence d'un ensemble de principes de composition, tels que le rythme, l'harmonie entre les formes (l'arc et le cercle), la symétrie, principe d'ordre prédominant sur la façade principale, l'utilisation de la colonne, l'écriture sur la façade, avec des tailles différentes, de l'affectation des différentes parties du bâtiment (POSTES, MARCHE, COMMISSARIAT), ...

Façade principale du marché du Plateau Saint Michel.



Le marché St Michel est un élément de repère par sa proximité à la gare, et sa forme monumentale

Le marché des halles centrales

Les halles centrales dont l'emprise occupe un îlot, couvre une superficie de 26481 m² (147 m x 48 m) dont 7056 m² bâtie. Il s'agit du seul marché bâti de la ville d'Oran, possédant cette taille.

C'est un véritable enclos en superstructure avec poutres en plein cintre. Sa hauteur est de 21 m avec un sous sol de 5,70 m.

La bâtisse renferme une soixantaine de pavillons pour l'exploitation des marchandises divisés en emplacements attribués aux grossistes. Différents locaux sont affectés pour les services administratifs, des bureaux pour la gestion.

Les Halles Centrales sont un objet architectural qui s'organise symétriquement par rapport à un axe central. Il s'agit d'une parabole réalisée en voile mince en béton armé.

Le marché Michelet, le marché Saint Michel et les Halles Centrales sont des bâtiments conçus, pour exprimer une monumentalité et une technologie moderne.

Ces marchés, par leurs conceptions, sont des objets reconnaissables qui marquent le mouvement architectural de cette époque (1935).

Selon la théorie développée par Christian Norberg SCHULZ, un style ne se compose pas seulement de figures achevées. Il est aussi un langage formel auquel l'homme recourt pour concrétiser des totalités toujours neuves, permettant l'installation d'une situation qui est à la fois générale et liée à une époque

Dans les styles, certains éléments doivent avoir une signification générale tout en ayant des relations morphologiques et topologiques ainsi qu'une dimension de la présence (la présence humaine en tant qu'incarnation et admission).

Un style doit unir une expression architecturale monumentale et locale ou populaire. Autrement dit et selon Schulz, pour avoir un style architectural, il faut unir le monumental et le local.

Le monumental étant l'expression ou le mouvement architectural d'une époque donnée et le local ou le populaire étant, comme le définit VEDRINE¹⁴, une architecture moyenne ou typique de la région.

Dans ce contexte, un autre type de marché (semi couvert¹⁵) dont le monumental et le local se distinguent. Ils sont l'expression d'une architecture qui se manifeste par l'utilisation de plusieurs principes et éléments, dont nous relevons :

¹⁴ Hubert VEDRINE, *Mieux aménager sa ville*, Ed : Moniteur, Paris, 1979, p. 13.

¹⁵ Les marchés semi couverts se présentent sous une structure généralement simple. C'est un ensemble de boutiques organisées autour d'une cour centrale.

- l'introversion
- l'utilisation de l'arc en ogive
- l'utilisation du moucharabieh au lieu du claustra¹⁶ du marché couvert.
- l'association de la colonne à l'arc.

Ceci de 1948 à 1962, dans le cadre de la promotion de l'habitat musulman, lorsque la ville s'accroît avec la prolifération de bidonvilles dans les faubourgs et aux limites de la ville.

Le marché Sidi Okba, semi couvert à caractère monumental est réalisé par la municipalité, en Août 1956, sur l'emplacement du marché forain ou "*en plein vent*" du champs de manœuvre, qui n'était fréquenté que par les populations "indigènes". Il compte deux cent stands ou petites boutiques. Cette nouvelle opération, menée par l'urbanisme français avait pour objectif d'urbaniser la ville d'Oran, changer son aspect et les pratiques de la population arabe installée à Oran. C'est aussi une manière de pouvoir maîtriser toutes les zones de la ville, les contrôler, connaître le nombre des marchands et les recenser.

Vue sur le marché semi couvert de Sidi Okba (Médina Djedida)¹⁷



¹⁶ La différence, entre le moucharabieh et le claustra, réside dans le type de motifs et l'agencement utilisés.

¹⁷ Source : L'auteur (septembre 1998).

Une certaine monumentalité est exprimée dans ce marché au style hispano - mauresque. Elle est donnée par la taille du marché. Ce marché se présente en un ensemble de boutiques organisées autour d'une cour centrale, qui regroupe d'autres boutiques en alignement.

Sur une aile de ce marché, se trouve un bâtiment organisé sur deux niveaux. Il est accessible par quelques marches, qui marquent l'entrée principale.

Ce bâtiment comprend une poissonnerie, le commerce de l'habillement, chaussure, ... etc.

Les façades sont composées suivant le principe de la symétrie, la répétition d'éléments en arcs rythmés.

Diverses transformations sont apportées actuellement au marché Sidi Okba depuis sa construction. Ces transformations ont permis une réorganisation générale du marché et l'ouverture de boutiques sur les façades extérieures, a permis la création de la rue commerciale.

En 1959, le plan d'urbanisme directeur du groupement d'Oran, initié dans le cadre du plan de Constantine, prévoit la réalisation de nouveaux quartier et des extensions en ZUP dans les zones Est de la ville.

A mesure que la ville change d'aspect, certains marchés couverts sont réalisés sur des emplacements qui étaient les lieux de l'activité marchande foraine. Ces réalisations, selon leurs formes et le type de marché conçu, suivaient la composante démographique de chaque quartier. L'étude de la répartition des marchés par rapport aux quartiers musulmans ou "indigènes", européens et quartier mixtes (1953-1961), montre que le marché couvert est situé exclusivement dans les quartiers européens, à savoir ceux du centre ville et des faubourgs proches, ainsi que les quartiers européens périphériques. Le marché semi couvert est une caractéristique des quartiers musulmans.

D'une certaine manière, la conception de l'espace marché a, par conséquent, renforcé la politique de ségrégation entre populations musulmane et européenne, développée par l'urbanisme colonial à Oran. « *Oran témoigne brillamment du succès de la colonisation urbaine en Algérie* »¹⁸

¹⁸ R. LESPES, op. cité, p. 474.

Les marchés de quartier

Les marchés de quartier, sont des marchés qui se caractérisent par leur ressemblance et ne présentent pas le même aspect monumental que les marchés précédents.

Ils sont conçus selon un modèle où les dimensions et l'organisation varient en fonction du site. Ils n'ont pas d'éléments de repère, ils sont inscrits dans un îlot avec des habitations et des boutiques.

Les principes de composition répondent à l'usage de la symétrie, et du rythme dans l'utilisation d'un ensemble d'éléments.

Utilisation des claustras pour la ventilation.

Le bâtiment présente une surélévation de la toiture et l'aménagement d'ouvertures pour l'éclairage.

Au lendemain de l'indépendance (1962), Oran est marquée par un ralentissement dans les constructions et peu de marchés sont réalisés. Seuls les marchés hérités de la période coloniale continuent de fonctionner et aucune modification majeure n'est intervenue concernant l'ensemble des structures commerciales, entre 1962 et 1974.

La période post coloniale est marquée par la construction du marché semi couvert, qui, architecturalement, est une enveloppe impersonnelle, qui joue le rôle de clôture. Les murs et les façades sont aveugles et les portes sont de simples trous.

Ces marchés ne sont conçus que pour répondre à la seule fonction d'usage et d'utilité et la fonction esthétique n'est pas prise en considération.

Tous les marchés existant à Oran en 1965, sont bâtis, soit couverts ou semi couverts, qu'il s'agisse d'une simple structure de forme primitive ou de grandes structures en béton comme les halles centrales, le marché Michelet ou celui du Plateau Saint Michel.

A partir des années 70, la ville réalise plusieurs Z.H.U.N.¹⁹ mais aucun marché, couvert ou non, n'est conçu dans la majorité de ces nouvelles zones. Durant cette période, se sont construits des "Souks El Fellah", espèces de grandes bâtisses en charpente métallique qui devaient fonctionner comme des super - marchés en conséquence à la révolution

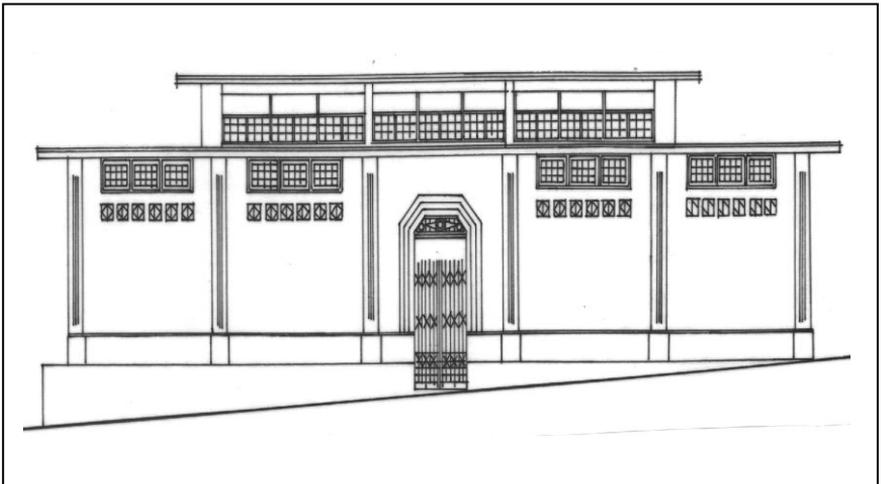
¹⁹ Zone d'habitat urbain nouvelle

agraire. Aujourd'hui obsolètes, ils sont peu à peu reconvertis pour répondre à d'autres fonctions.

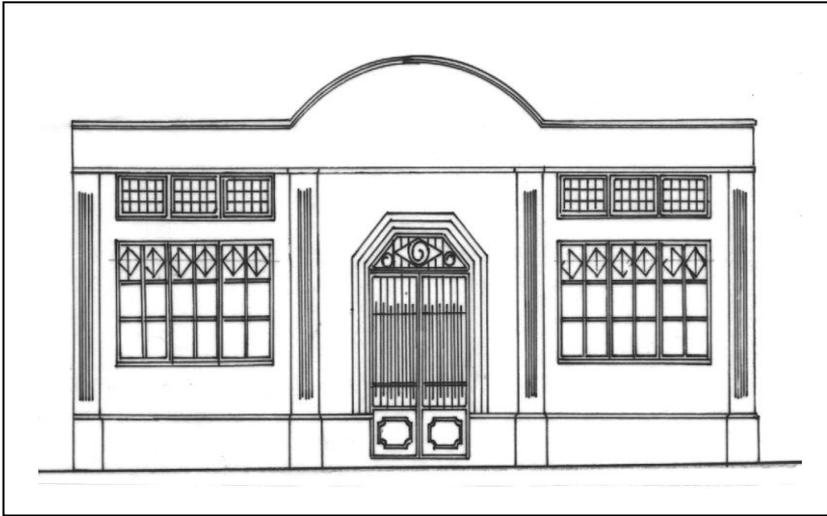
Façade du marché couvert de Gambetta



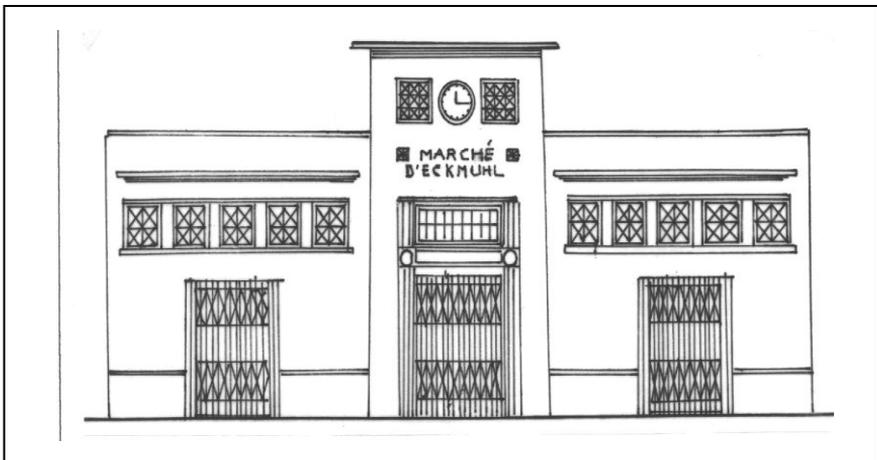
Façade du marché couvert Hanschoot



Façade du marché de Delmonte



Façade du marché d'Eckmühl



Conclusion

A travers les marchés, points forts de la structure et de la trame urbaines, se reflètent l'image et l'expression architecturale d'une ville.

L'étude des caractéristiques architecturales des marchés à Oran, a montré que, pendant la période coloniale, le bâtiment du marché a un style qui s'est dégagé par l'existence des deux expressions monumentale et locale.

Les marchés avaient pour rôle de véhiculer le mouvement architectural d'une époque par le biais d'un certain type d'organisation du plan, de principes de composition et l'utilisation d'éléments architectoniques et décoratifs, même si parmi ces éléments, il existait ceux dont l'utilisation ne rentrait pas en rapport avec la fonction du marché, comme les escaliers.

Le marché semi couvert, construit après l'indépendance est un bâtiment sans expression architecturale, ne répondant qu'à la seule fonction d'usage.

Actuellement, les nouvelles pratiques ont tendance à généraliser un nouveau type à savoir la rue marché et le marché en plein air.

Un recul dans le temps, nous a montré que le marché, après avoir été un espace extérieur, le plus souvent une place urbaine : la place du marché, élément structurant du tissu urbain, il devient un espace bâti, le marché couvert.

Ce dernier, dans sa première apparition a consisté à se construire à proximité immédiate des places de marché existantes dans le tissu de la ville, [dont certaines dataient de l'époque espagnole et turque] et déplacer l'activité marchande, d'un espace extérieur non bâti vers un espace intérieur clos.

Actuellement, le processus inverse est en train de se produire par le déplacement de l'activité de ce marché bâti, vers un espace extérieur, une rue ou place attenante au bâtiment.

Le marché couvert existait dans les quartiers européens. Le marché semi couvert caractérisait les quartiers musulmans. Le marché joue un rôle important dans la perception des espaces de la ville. La qualité de son aménagement permet de construire une image de la ville ou d'un quartier. Pour rejoindre les préoccupations des urbanistes, tels que C. SITTE, K. LYNCH, ... le marché ne doit pas répondre au seul besoin de son utilité

fonctionnelle mais doit prendre en charge l'aspect qualitatif d'un lieu, de son histoire, de ses pratiques culturelles et de ses valeurs autant architecturales que paysagère notamment en site méditerranéen où les activités de plein air, occupent une place importante.

Bibliographie

- Robert TINTHOIN, L'Oranie, sa géographie, son histoire, ses centres vitaux ; Ed : L. FOUQUE ; Oran, 1952
- Henri - Léon FEY, Histoire d'Oran, avant, pendant et après la domination espagnole, Ed : Adolphe Perrier, 1858
- René LESPES, Oran, étude de géographie et d'histoire urbaine, Coll. Du centenaire d'Algérie : 1830-1930
- Eugène CRUCK, Oran et les témoins de son passé, récits historiques et anecdotiques avec plan de la ville, 1956
- "CHANTIERS", Revue illustrée des arts et de la construction en Afrique du Nord, Ed : Le journal général - Travaux publics et Bâtiment, Alger, 1937.
- Hubert VEDRINE, Mieux aménager sa ville, Ed : Moniteur, Paris, 1979